



*Chambre des communes*

*Deputé Roberto Micheletti Bain  
Président du Congrès National  
Congrès national de la République du Honduras  
Tegucigalpa  
Honduras, Amérique Centrale*

*Ottawa, avril 2007*

*Chers collègues du Congrès hondurien,*

*En tant que parlementaires québécois et canadiens, nous partageons avec vous, collègues honduriens, un grand intérêt pour la question de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Cette question nous touche particulièrement étant donné le grand nombre d'entreprises minières canadiennes présentes à l'étranger. C'est pour cette raison que nous portons une attention particulière aux débats qui ont lieu en ce moment au Honduras autour de la réforme de la loi sur les mines. Nous avons aussi été interpellés par l'opinion publique qui, dans nos pays, est de plus en plus préoccupée par les impacts sociaux et environnementaux qu'a l'industrie minière, particulièrement celle de l'or.*

*Nous avons également appris avec satisfaction qu'au cours des dernières années, le gouvernement hondurien a initié une série de démarches visant le renforcement du système démocratique de votre pays et nous trouvons cela très positif. Notre intérêt pour ce qui se passe dans votre pays prend sa source dans notre responsabilité commune, à vous et à nous, représentantes et représentants démocratiquement élus, quant au bien-être de nos peuples.*

*Nous avons été attentifs à la façon dont divers groupes de la société civile hondurienne ont formé une Alliance civique pour présenter, au Congrès national, un projet de réforme de la loi régissant l'usage et la gestion des ressources naturelles et, en particulier, l'usage et la gestion des ressources minières. Nous avons également noté que, ce projet de réforme, élaboré il y a déjà deux ans, a obtenu l'assentiment de larges pans*

*de la société hondurienne, dont celui des gouvernements municipaux, des groupes communautaires, des organisations de défense des droits humains et des entreprises minières.*

*Nous pensons que toute cette attention portée à l'industrie minière au Honduras illustre cette préoccupation commune que nous avons tous et chacun de garantir une utilisation durable des ressources naturelles et de mettre un terme aux pratiques irresponsables et nuisibles des entreprises minières étrangères qui, dans tant de pays, ont contribué à augmenter la pauvreté au lieu d'y remédier et ont contribué davantage à attiser des conflits. Nous savons aussi qu'actuellement plus que jamais auparavant, on étudie de très près l'impact négatif qu'ont généralement les entreprises minières présentes en sol étranger, dont un grand nombre ont leur siège social au Canada. Il existe aujourd'hui une multitude de rapports et d'études bien documentés sur cette question.*

*Nous comprenons que le projet de réforme de la loi sur les mines du Honduras cherche à corriger les failles de la législation actuelle, failles qui ne respectent pas les droits des communautés affectées, qui vulnérabilisent ces dernières en détruisant ou en dégradant l'environnement dans lequel elles vivent et nuisent à leurs activités agricoles. Nous comprenons bien également que le projet de réforme propose des changements au régime de redevance de l'industrie minière qui favorise présentement les entreprises qui, en cette époque de grande augmentation des prix des produits miniers, font des profits faramineux.*

*Nous avons appris qu'en dépit du consensus regroupant tous les « groupes concernés » depuis déjà deux ans, et aussi en raison d'autres facteurs déjà mentionnés, le Congrès hondurien n'a pas encore été invité à approuver le projet de loi et que ce retard engendre une grande inquiétude au Honduras.*

*Enfin, chers collègues, nous voulons vous redire que, l'intérêt que nous portons à ce débat ayant court dans votre pays découle de la profonde préoccupation que nous avons concernant la responsabilité sociale et environnementale des entreprises étrangères. Trop de compagnies minières canadiennes présentes à l'étranger se comportent de façon irresponsable et nuisible. Nous savons par ailleurs, que d'autres pays riches en ressources minières observent et attendent de voir comment les élus honduriens réagiront sur cette question. À la lueur de toutes ces constatations, nous estimons qu'il est important que le Congrès national hondurien prenne rapidement une décision sur la question de la réforme de la Loi sur l'usage et la gestion des ressources naturelles dans votre pays.*

*En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, recevez, chers collègues, nos salutations les plus distinguées.*

**Gérard Asselin**

*Diputado Manicouagan*

*Bloc Québécois*

**Vivian Barbot**

*Diputada de Papineau*

**Robert Bouchard**

*Diputado de Chicoutimi-Le Fjord*

*Bloc Québécois*

**Bernard Bigras**

*Diputado de Rosemont-La Petite Patrie*

*Portavoz para los asuntos ambientales del Bloc Québécois*

**Diane Bourgeois**

*Diputada de Terrebonne-Blainville*

**Robert Carrier**

*Diputado de Alfred-Pellan*

*Bloc Québécois*

**Claude De Bellefeuille**

*Diputada de Beauharnois-Salaberry*

**Johanne Deschamps**

*Diputada de Laurentides-Labelle*

*Bloc Québécois*

**Raymond Gravel**

*Diputado de Repentigny*

**Monique Guay**

*Diputada de Rivière-du-Nord*

*Lider parlamentaria adjunta, Bloc Québécois*

**Michel Guimond**

*Diputado de Montmorency-Charlevoix-Haute Côte Nord*

**Mario Laframboise**

*Diputado de Argenteuil-Papineau-Mirabel*

**Yves Lessard**

*Diputado de Chambly-Borduas*

*Bloc Québécois*

**Maria Mourani**

*Diputada de Ahuntsic*

**Richard Nadeau**

*Diputado de Gatineau*

*Bloc Québécois*

**Pierre Paquette**

*Diputado de Joliette*

*Portavoz sobre Finanzas, Instituciones Financieras Internacionales y Globalización*

**Louis Plamondon**

*Diputado de Bas-Richelieu-Nicolet-Bétancour*

**Jean-Yves Roy**

*Diputado de de Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia*

**Caroline St-Hilaire**

*Diputada de Longueuil-Pierre Boucher*

*Bloc Québécois*